

Une formation de l'Institut Supérieur des Élus

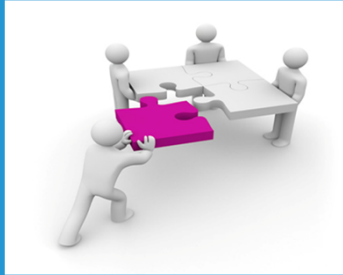
Optimiser le travail de l'équipe municipale



Votre formateur : **Jean-Paul LEGRAND**
Directeur de l'Institut Supérieur des Élus
Expérience de 15 années comme directeur de cabinet,
directeur de communication, attaché parlementaire
58 ans – **Enseignant** de formation depuis 1977

Élu durant 3 mandats comme **conseiller municipal** puis **maire-adjoint**
à l'urbanisme dans une ville de 35.000 habitants et **conseiller**
communautaire dans une agglomération de 80.000 habitants

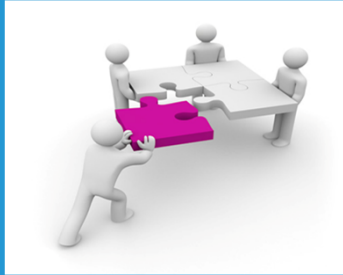
Président d'une association
pour le développement de l'économie fluviale depuis 2009



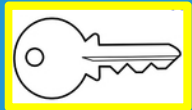
Objectif de cette formation

L'objectif de cette formation est d'examiner quels sont les outils qui vont permettre d'améliorer le travail de l'équipe municipale :

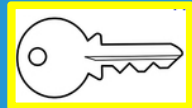
- 1) En définissant ce qu'est une équipe et **l'équipe municipale**
- 2) En observant dans quel **contexte** elle évolue
- 3) En examinant ses **relations** partenariales, ses réseaux
- 4) En étudiant quelques **méthodes** simples d'amélioration de communication et de management



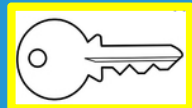
Points clefs de cette formation



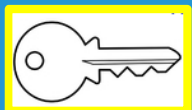
Rôle de leader du maire



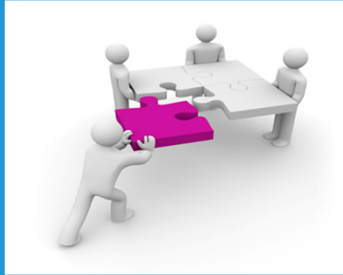
Importance des partenariats



Clarification de la relation élus-agents



Communication factuelle et positive



Méthodologie de cette formation

Le déroulement de cette formation est donc en 4 temps :

1) Équipe municipale → 2) Contexte → 3) Partenaires → 4) Outils

La méthodologie se fonde sur des méthodes actives sollicitant les participants par un échange après chaque partie de l'exposé et la présentation d'un exercice de priorisation des relations partenariales de l'équipe.

L'exposé est illustré par des tableaux, schémas et graphiques, ainsi que des mises en situation mettant en relief l'intérêt de la communication positive et factuelle pour le travail d'équipe.



Horaires, lieux tarifs et inscriptions

Les horaires de cette formation sont de **9h30 à 12h30** et de **14h00 à 17h00**

Les participants si ils le souhaitent peuvent se retrouver pour partager la **pause déjeuner** avec le formateur.

Elle est dispensée à **Paris (10^{ème})** ou directement **dans la collectivité**.

Les inscriptions se font par bulletin téléchargeable sur le site de l'Institut.

Les tarifs individuels varient de **395 euros à 795 euros** selon le nombre d'habitants de la collectivité. Ils comprennent la formation et la remise des documents.

Le tarif de groupe est de **1385 euros + frais** de déplacement du formateur.

Une formation de l'Institut Supérieur des Élus

Optimiser le travail de l'équipe municipale



Tél : 01 83 62 11 80 ou 06 67 96 44 47